



MODALITES DE SELECTION COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME

Saison 2025

ROUTE

(Mis à jour le 04/02/2025)

Table des matières

1. Généralités.....	3
2. Modalités de sélection Dames.....	4
2.1. U15 – 17 W.....	4
2.1.1. Détections et évaluations.....	4
2.1.2. Stages.....	4
2.1.3. Championnat de France.....	4
2.2. U19 W.....	5
2.2.1. Détections et évaluations.....	5
2.2.2. Stages.....	5
2.2.3. Championnat de France.....	5
2.3. U23 W.....	5
2.3.1. Détections et évaluations.....	5
2.3.2. Stages.....	5
2.3.3. Championnat de France.....	5
2.4. Elites W.....	6
2.4.1. Championnat de France Elites.....	6
2.5. Informations diverses.....	6
3. Modalités de sélection Hommes.....	7
3.1. 17 M.....	7
3.1.1. Détections et évaluations.....	7
3.1.2. Stages.....	7
3.1.3. Championnat de France.....	7
3.2. U19 M.....	8
3.2.1. Détections et évaluations.....	8
3.2.2. Stages.....	8
3.2.3. Coupes de France.....	8
3.2.4. Championnat de France.....	8
3.3. U23 M.....	9
3.3.1. Championnat de France.....	9
3.4. Elites M.....	9
3.4.1. Championnat de France Elites.....	9
3.5. Informations diverses.....	9
4. Postuler à une sélection.....	10
5. Projet Nolio by FFC.....	10

1. Généralités

Afin d'être performant lors du Championnat de France ou des autres courses dont la participation est sur sélection, il est fortement recommandé de participer à des épreuves d'un niveau proche de cette compétition, d'une part pour évaluer son niveau par rapport aux adversaires (autres que franciliens...), et d'autre part de « travailler » sur un niveau d'intensité plus élevé que sur les compétitions régionales. De plus, le choix de ces compétitions doit prendre en compte les spécificités de l'objectif (dénivelé, type de circuit, distance...).

Les quotas pour les Championnats de France de l'Avenir sont les suivants :

- W (toutes catégories) : Quotas libres + 1 en CLM U15-17 W
- U17 M : 12 sportifs + 1 en CLM
- U19 M : 15 sportifs
- U23 M : 15 sportifs

L'ETR ne sera aucunement dans l'obligation de sélectionner le nombre maximum de quotas.

Ils seront basés sur :

1. La condition physique, la marge de progression et l'évolution du niveau de forme de l'athlète au cours de la saison
2. Les aptitudes physiques, techniques, tactiques par rapport au parcours et aux spécificités de l'épreuve
3. L'engagement à respecter le rôle défini lors de la sélection
4. Les résultats obtenus lors de compétitions références (courses d'un niveau proche d'un championnat de France ou de la course en question)
5. La capacité à s'intégrer au collectif (coureur et encadrement du coureur)

L'hébergement et la restauration sur les Championnats de France de l'Avenir est à la charge des sportifs.

L'hébergement et la restauration sur les manches de la Coupe de France U19 M sera refacturé aux clubs des sportifs s'ils n'organisent pas d'épreuves dans les catégories U15, U17 ou U19.

Par ailleurs, l'Equipe Technique Régionale pourrait utiliser divers processus ainsi que l'application Nolio by FFC afin de suivre les collectifs identifiés.

C'est après consultation d'un groupe de travail mis en place par la Commission Régionale Route que la communication de la sélection sera faite.

2. Modalités de sélection Dames

Cadres techniques référents :

Arnaud VERHOOGHE (Réfèrent Route U19 W et U23 W) – 06 86 23 93 49 – arnovhe@hotmail.com

2.1. U19 W

2.1.1. Détections et évaluations

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers pourront être réalisés durant les vacances d'avril. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

2.1.2. Stages

Des stages pourront potentiellement être réalisés.

2.1.3. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les compétitions majeures (Coupe de France, course Elites Nationale)
Participation aux Coupes de France obligatoires
- Les Championnats Régionaux
- Les résultats des tests de détection régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

2.2. U23 W

2.2.1. Détections et évaluations

Dans un but d'accompagnement, les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers seront ouverts au U23 W qui souhaitent les passer. Une demande auprès du Comité d'Ile de France (iledefrance@ffc.fr) devra être formulée.

2.2.2. Stages

Des stages pourront potentiellement être réalisés.

2.2.3. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les compétitions majeures (Coupe de France, course Elites Nationale)
Participation aux Coupes de France obligatoires
- Les Championnats Régionaux

Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...

Toute sportive des Collectifs France des disciplines de la Route, Piste Endurance, VTT XCO et Cyclo-cross ou avec un statut professionnel pourra être ajoutée à la sélection même si elle ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

2.3. Elites W

2.3.1. Championnat de France Elites

Participations club pour les N1 et N2 qualifiées et les équipes professionnelles comme inscrit dans le règlement.

2.4. Informations diverses

Un contact est mis en place avec les différentes équipes et tout contact peut être fait via les référents : arnovhe@hotmail.com et julienhaba.ffc92@gmail.com.

Il est demandé aux coureuses des catégories U15 W, U17 W et U19 W (facultatif pour les U23 W) d'envoyer un résumé de leurs courses aux cadres référents après chaque compétition. Les cadres des équipes peuvent également envoyer leurs retours.

3. Modalités de sélection Hommes

Cadres techniques référents :

Philippe VULGAIRE (Réfèrent Route U19 M et U23 M) – 06 01 10 18 24 – edme971@outlook.fr

3.1. U19 M

3.1.1. Détections et évaluations

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux ou tests Hammers pourront être réalisés durant les vacances d'avril. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

3.1.2. Stages

Les dates de stages sont les suivantes et serviront à préparer les 1ères sélections U19 et le Chrono 47 :

- Mercredi 5 mars 2025 : stage de cohésion « Classique » et programmation des épreuves du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme au siège du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme (78).
- Mercredi 16 avril 2025 : stage de préparation au CLM par équipes U19.
- Mardi 22 avril 2025 : stage de préparation au CLM par équipes U19 (finalisation de la sélection régionale pour le Chrono 47).

3.1.3. Coupes de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Courses U19 M UCI
- Courses U19 M Nationales (type Classics Brenne, Boucles de Seine-et-Marne, Route d'Eole)
- Les CLM des courses Nationales (type Route d'Eole)
- Courses régionales de niveau Open 1 minimum

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

3.1.4. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Coupes de France
- Courses U19 M UCI (type Bernaudeau Junior)
- Courses U19 M Nationales (type Boucles de Seine-et-Marne)
- Les CLM des courses Nationales (type Route d'Eole)
- Courses régionales de niveau Open 1 minimum
- Les Championnats Régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

Comportement des coureurs U19 :

- Tout coureur déclinant une sélection auprès du Comité d'Ile-de-France de Cyclisme sans motif valable (certificat du médecin et encore en vue des derniers résultats) ne sera plus prioritaire au sein des sélections régionales (Coupe de France et Championnat de France).
- Tout coureur ayant un comportement en course inapproprié envers les différents concurrents et ses coéquipiers en Nationales Juniors et sur des épreuves OPEN relevés par le Jury des Commissaires et tout officiel n'intégrera pas les sélections régionales ;
- Enfin, tout parent sollicitant l'ETR pour certains justificatifs de sélection de manière harcelante, le jeune se verra refuser toute sélection au sein de la sélection régionale. L'ETR est juste et indépendante dans les choix qu'elle opère.

3.1.5. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les compétitions majeures (Coupes de France, course Elite Nationale)
- Les Championnats Régionaux

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se placer dans un peloton, à rouler pour un leader, à avoir l'esprit d'équipe, à être combatif, à s'abriter, à courir juste, à gérer son effort en échappée, etc...*

Tout sportif des Collectifs France des disciplines de la Route, Piste Endurance, VTT XCO et Cyclo-cross ou avec un statut professionnel pourra être ajouté à la sélection même s'il ne répond pas aux critères énoncés.

Les Cadres Techniques Référents se réservent la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions identifiées pour cas de force majeur (blessure, travail pour un leader...).

3.2. Elites M

3.2.1. Championnat de France Elites

Participations club pour les N1, N2 et N3 qualifiées et les équipes professionnelles comme inscrit dans le règlement et sauf modification du règlement par la FFC.

3.3. Informations diverses

Un contact est mis en place avec les différentes équipes et tout contact peut être fait via les référents : edme971@outlook.fr, julienchaba.fcc92@gmail.com et arnovhe@hotmail.com.

Afin de faciliter le travail d'identification du collectif U17 M, il sera demandé à chaque Comité Départemental de communiquer la liste des coureurs U17 M licenciés au sein du CDC.

Il est demandé aux coureurs des catégories U17 M et U19 M (facultatif pour les U23 M) d'envoyer un résumé de leurs courses aux cadres référents après chaque compétition. Les cadres des équipes peuvent également envoyer leurs retours.

Les remplaçants peuvent être désignés titulaires à tout moment à partir de l'annonce de la sélection, pour plusieurs raisons : blessures, autres contraintes, comportement répréhensible.

4. Projet Nolio by FFC

Depuis fin 2023, la FFC et NOLIO sont partenaires pour développer ensemble le nouvel outil numérique des clubs pour le suivi de l'entraînement de leurs licenciés, et la gestion de leurs collectifs. Cet outil puissant, sera le support du suivi des progressions des jeunes cyclistes et de la détection des potentiels. Un outil pour les clubs, pour les entraîneurs et éducateurs, pour les sportifs.

Plus d'informations sur ce projet : [CLIQUER ICI](#)

Dans ce cadre, l'ETR utilise cet outil et les cadres techniques référents pourront demander à certains sportifs d'intégrer les collectifs régionaux mis en place sur cette plateforme d'entraînement. Aucun entraînement ne sera divulgué et l'ETR aura simplement un droit de regard sur les données des sportifs. Des échanges pourront être réalisés à l'initiative des entraîneurs

Mis à jour le 05/02/2025



CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME

/// **Président** Guillaume LIENARD – g.lienard@ffc.fr ///

/// **Secrétaire** Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///

Comité d'Ile de France de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180
01 81 88 08 36